Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le 01 AVR. 2026
ID : 001-210103602-20260331-2026_18-DE

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 31 Mars 2026

En exercice : 19	*L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire*
Présents : 17 **Votants : 19**	**Présents** : Michel BRULHART, Landry DUMAS, Angélique NICOSIA, Luc ANTHONIOZ-BLANC, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Charline PERRIER, Loïc CHRISTIN, Céline FONTANA, Franck LECERF, Sandrine MONTION, Patrick ADAO, Delphine ALAMICHEL, Anthony DEUX, Pauline SWEATY, Thibault CLEMENT, Driss TBER **Absent excusé :** Emmanuelle LAURE (procuration à Michel BRULHART), Sandrine SAISON-MARSOLLIER (procuration à Angélique NICOSIA),
Secrétaire de séance :	Charline PERRIER

2026_18 - Objet : Désignation du représentant de la commune au sein de l'AFP du Reculet

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de Saint-Jean-de-Gonville est adhérente à l'Association Foncière Pastorale du Reculet depuis 2002.

Il convient de désigner une personne qui représentera la commune au sein de cette structure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **NOMME** Michel BRULHART comme représentant de la commune de Saint-Jean-de-Gonville au sein de l'Association Foncière Pastorale du Reculet.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

